Le Nouvel Observateur, 10 avril 2014

supermarché. Les petits et les gros arrangements n'ont pas cessé. Dans le cadre même de la législation, les promoteurs de grandes surfaces peuvent mettre de l'huile dans les rouages en finançant la construction d'une voie d'accès, d'un rond-point, veine d'un équipement sportif... Si l'on ajoute à cela l'argument des créations d'emplois et la satisfaction pour un élu d'offrir un équipement commercial moderne à ses administrés, on comprend pourquoi 88% des demandes de création ou d'extension de grandes surfaces sont validées nonobstant l'opposition farouche de certaines associations de riverains ou d'écologistes.

Avec la prévarication comme viatique, les enseignes françaises sont parties à la conquête du globe. En Espagne, au Brésil, en Argentine, en Roumanie, en Russie, en Indonésie ou en Chine... partout où ils se développent, les hypers à la française s'accommodent d'un haut niveau de corruption. *« En Ukraine, la filiale d'Auchan a payé 25 000 dollars en liquide pour régulariser la situation d'un magasin suite à différents travaux »*, révèle, document à l'appui, le syndicat FO de la grande enseigne nordiste.

Un sinistre urbanistique

Le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur en a fait son cheval de bataille: *« Il faut reconquérir les entrées de nos villes défigurées par la grande distribution. »* Pour ce parlementaire qui y a consacré deux rapports, la morne succession des parallélépipèdes de tôle, l'enchevêtrement des enseignes et la juxtaposition des parkings ne sauraient tenir lieu d'urbanisme. *« Nos villes sont éclatées entre les lieux de vie, les zones commerciales et les pôles d'activités économiques,* note Sueur. *Or dans la cité du XXIe siècle, il convient de rétablir une mixité de toutes ces fonctions. »* Halte à la « France moche »! La loi Pinel vient enfin d'introduire de nouveaux critères à respecter lors de la présentation des nouveaux projets de grandes surfaces devant les Cdac: « consommation économe de l'espace », « préservation de l'environnement », « insertion paysagère et architecturale »... Mais le parc existant, lui, n'est pas visé.

A la périphérie des villes, la multiplication des *drives*, ces entrepôts spécialement conçus pour que les consommateurs viennent retirer en voiture des courses commandées sur internet, n'a rien arrangé. La France compte déjà 2000 de ces hangars. Une génération spontanée que la loi Duflot, du nom de l'ex-ministre du Commerce devenue ministre du Logement, soumet désormais à l'autorisation des Cdac et à la taxe sur les surfaces commerciales. *« C'est à croire que les politiques se plaisent à casser ce qui marche en France,* proteste Vincent Mignot, directeur général de l'enseigne Auchan. *Ce sont 10 000 emplois à la clé pour les cinq prochaines années. »*

Pour s'étendre encore, la grande distribution s'est attaquée au cœur même des grandes villes. A Paris, comme à Lyon, Marseille, Lille ou Strasbourg, les supérettes et moyennes surfaces conçues par les grands groupes remplacent les épiciers indépendants. Dans la capitale, le pacte politique conclu jadis entre la mairie chiraquienne et le petit commerce a volé en éclats. Dispensée d'autorisation administrative, la création de supermarchés de moins de 1000 mètres carrés a permis au groupe Casino (Franprix, Monoprix, Leader Price, Petit Casino), de s'emparer d'une position dominante: 60% du marché devant Carrefour City Market (20%). Paradoxe: le choix des consommateurs se réduit...

"IL N'Y AURA PLUS DE POMMES FRANÇAISES"

UN PRODUCTEUR DE POMMES DANS LA SARTHE

« C'est une année très difficile pour la pomme. Nous avons eu un décalage de récolte d'une quinzaine de jours qui a conduit à une augmentation des stocks et à une qualité de la production moyenne. La pression sur les prix est forte. Nous sommes sur les mêmes bases qu'en 2011 (80 centimes le kilo) alors que les charges ont augmenté depuis d'environ 7%, en raison notamment des nouvelles taxes écologiques sur les produits phytosanitaires, de l'augmentation du smic et de la baisse des exonérations de charges. Dans la Sarthe, il y avait 2200 hectares de vergers de pommes il y a quinze ans. Il n'y en a plus que 1400 aujourd'hui. Nous perdrons encore 200 à 300 hectares supplémentaires d'ici à l'année prochaine. Et un hectare, c'est un emploi. S'il n'y a pas de retournement de la situation, dans dix ans, il n'y aura plus de pommes françaises. C'est d'abord un problème de distorsion de concurrence. Les producteurs sont nombreux, mal organisés, les acheteurs en profitent. Si on n'accepte pas de mettre un centime de moins, on perd la commande. Le prix se fixe de gré à gré, tous les jours, ça se règle en une demi-heure le matin (*). Aujourd'hui, j'ai refusé de baisser mon prix de 5 centimes sur la Royal Gala, comme le voulait un distributeur. Il avait sans doute trouvé moins cher ailleurs: l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne produisent 30% moins cher et la Pologne, 60%. J'ai perdu la vente. Cela m'arrive de plus en plus souvent. » N. F.

(*) Contrairement aux prix des produits de l'industrie agroalimentaire, fixés une fois par an (le 28 février, cette année), ceux des fruits et légumes le sont quotidiennement.

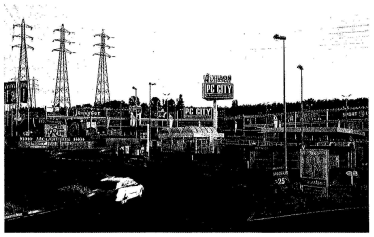

Phoca PDF